

Vos questions / nos réponses

Fumeur passif cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/06/2011 19:59

je suis en présence de personnes qui fume du cannabis, je voudrai savoir si je peut être positif a un test de dépistage?

Mise en ligne le 14/06/2011

Bonjour,

Plusieurs études se sont intéressées à la consommation passive du cannabis et ont conclu qu'on peut effectivement se révéler positif à un dépistage si on a été exposé à la fumée dans un espace hermétique et non aéré. Cependant, la positivité reste mineure au vu des nanogrammes (unité de mesure) qu'indique le test. Le seuil de dépistage du cannabis dans les urines est de 50 nanogrammes par millilitre d'urines tandis que les tests menés sur les sujets des études précitées présentent des taux variant entre 6 et 20 nanogrammes par millilitre d'urine.

En conclusion, une personne non fumeuse, mais qui a été exposée à une fumée dans un espace clos et non aéré, peut être « un faux positif » mais aura plus de latitude pour démontrer sa non consommation qu'une personne consommatrice testée positive lors d'un contrôle routier par exemple.

Cordialement.
